

Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2021-12-12-6

Séance du lundi 6 décembre 2021

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDES A L'AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES EN AGGLOMERATION

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, BURGER Etienne, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DELATTRE Cécile, DIETRICH, Martine DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, RUCH Valérie, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima
GRAEF-ECKERT Catherine donne procuration à ZAEGEL Sébastien
KLINKERT Brigitte donne procuration à MILLION Lara
LARONZE Fleur donne procuration à FREMONT Damien
MATT Nicolas donne procuration à REYMANN Anne
PAGLIARULO Karine donne procuration à KLEITZ Francis
WOLF Etienne donne procuration à WOLFHUGEL Christiane

ABSENTS :

DEBES Vincent
DREYFUS Elisabeth
KOCHERT Stéphanie
STRAUMANN Eric

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2021-3-1-2 du 15 février 2021 relative au rapport budgétaire 2021 - Politique des infrastructures, routes et mobilités,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis favorable de la Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale du 4 novembre 2021,
- VU l'avis favorable des Commissions de territoires associées : 14^{ème} Commission Agglomération de Mulhouse du 19 novembre 2021 et 15^{ème} Commission Sud Alsace – Saint-Louis – Sundgau –Thur Doller du 22 novembre 2021,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde une subvention d'investissement de 7 809 € au bénéfice de l'agglomération de CERNAY, pour l'aménagement du Faubourg des Vosges (RD 35). Cette subvention fera l'objet d'un versement unique en fin d'opération ;
- Accorde une subvention d'investissement de 33 316 € au bénéfice du Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon, pour l'aménagement de la RD 201, rue Principale (tranches 2019 et 2020) à BATTENHEIM. Cette subvention fera l'objet d'un versement unique en fin d'opération ;

- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2021 sur l'opération P075O001, chapitre 204, nature 2041482, fonction 843 pour l'agglomération de CERNAY pour l'aménagement du Faubourg des Vosges (RD 35) et au budget primitif 2021 sur l'opération P075O001, chapitre 204, nature 2041582, fonction 843 pour le Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon, pour l'aménagement de la RD 201, rue Principale (tranches 2019 et 2020) à BATTENHEIM.

Le Président



Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité